

La cinglante réplique de Tabital Pulaaku à Sékou Bolly : il veut nous éliminer !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 23 DECEMBRE 2022

1251

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Éditorial

Affaire des 49 ivoiriens, le triomphe de la Raison !



Commémoration : Le 14 janvier, journée nationale de la souveraineté retrouvée



INPS : Le Directeur Général chaleureusement accueilli à Ségou



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

22 Nov.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

248

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

631 233 Vaccinations incomplètes

2 662 998 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 764

Guéris

31 947

Décès

743

dont 06 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.16



P.27



/ Une /

Éditorial : Affaire des 49 ivoiriens, le triomphe de la Raison !

P.5

/ Brèves /

Mali : Une délégation ivoirienne à Bamako pour discuter des 46 militaires détenus
 Communiqué de presse relatif à la création d'une commission pour la finalisation de la nouvelle constitution
 Accord pour la paix : Des mouvements armés signataires suspendent leur participation
 Sévaré : Le MDAC prend contact avec la troupe12
 Génie militaire : Prise de fonction du nouveau chef du 34ème régiment
 Diplomatie : Le nouvel Ambassadeur du Mali en Irak a présenté sa lettre de créance

P.11

P.11

P.12

P.12

P.13

P.13

/ Actualité /

Éducation : Tension au sein de la synergie des syndicats signataires
 Célébration de la journée mondiale des migrants : L'AME sensibilise les populations sur les réalités de la migration
 Travail des enfants : Le TPAE évalue le chemin parcouru
 Accès à la justice pour les communautés locales : Un panel de plaidoyer de haut niveau pour corriger les tares
 INPS : Le Directeur Général chaleureusement accueilli à Ségou
 Celebration du Centenaire de l'Évangélisation du diocèse de San à Mandiakuy : « Souveraine spirituelle et défis de la foi »
 PRODEFPE : 47% des bénéficiaires sondés ont été insérés mais l'accompagnement post-formation a manqué

P.16

P.17

P.18

P.19

P.20

P.21

P.22

/ Politique /

La cinglante réplique de Tabital Pulaaku à Sékou Bolly : il veut nous éliminer !
 Commémoration : Le 14 janvier, journée nationale de la souveraineté retrouvée
 Interview : La coopération sino-africaine est une coopération amicale entre frères, selon le MAE du Mali
 Gestion de la transition : Le mouvement ADERCI dénonce « la cherté de la vie et l'isolement du pays »
 Suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix : La médiation internationale appelle les parties maliennes à la retenue

P.25

P.26

P.27

P.28

P.29

/ Culture & société /

Biennale artistique et culturelle : Un patrimoine en péril

P.30

/ International /

En Gambie : Une tentative de putsch qui n'a pas révélé tous ses secrets
 RDC : « Au-delà de la fin de l'embargo sur les armes, le pays doit surtout se doter d'une armée digne de ce nom »

P.31

P.32

/ Sport /

Patrice Motsepe : « Beaucoup de pays africains doivent apprendre du Maroc »

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Éditorial **Affaire** des 49 ivoiriens, le triomphe de la Raison !

La Côte d'Ivoire a-t-elle fauté dans ce qui est devenue l'affaire des 49 ivoiriens arrêtés à Bamako le 10 juillet 2022 ? Sans aucun doute ! A minima le Secrétaire Général des Nations Unies parle d'erreurs administratives ; un euphémisme qui déjà n'est pas rien à un tel niveau.

Ces 49 ivoiriens étaient-ils des soldats ou des mercenaires ? Jusqu'au bout le Mali tout comme la Côte-d'Ivoire resteront campés sur leur position sur la qualité et le dessein de ces 46 hommes et 3 femmes d'ailleurs libérées pour des raisons humanitaires.

A supposer qu'ils soient des mercenaires, les relations entre le Mali et la Côte-d'Ivoire pourraient-elle être affectées ad vitae aeternam par cette triste affaire ?

Cela supposerait que les deux pays réussissent à modifier la géographie et à ne plus être voisins.

Qu'ils réussissent aussi à remonter le temps et à façonner une autre histoire différente de celle qu'ils ont vécue et partagée depuis des

millénaires.

Mieux Le Mali et la Côte-d'Ivoire devraient aussi s'essayer à détricoter tous les liens sociologiques faits de parenté, de mariage, de patronymes communs, bref d'imbrication de toute nature.

Peut-être faudrait-il qu'ils envisagent d'arrêter de commercer, d'être dans les mêmes organisations régionales et sous - régionales et même continentale.

Ou encore de se faire la guerre.

Puisque rien de tout cela n'est possible, il faudrait trouver une porte de sortie, aller vers une paix des braves que votre quotidien n'a cessé d'évoquer dans ses colonnes dès l'éclatement de cette triste affaire.

Enfin voilà que nous y sommes à travers un mémorandum signé hier entre les deux pays et qui les ramènent à des fondamentaux simples : la bonne coopération entre pays voisins au-delà des contingences du moment et des torts reconnus même du bout des lèvres.

C'est à cela qu'est parvenu le président Faure Gnassingbé, médiateur discret mais efficace qui vient de réussir la prouesse de résoudre une équation extrêmement complexe. Avec une formule simple : « que chacun mette un peu d'eau dans son Gnamacoudji ».

■ **Moctar Sow**



■ Sambou Sissoko



Le Mali compte 13 banques agréées auprès de la BCEAO, ainsi que trois établissements financiers. En dehors de la BMS – SA la quasi – totalité de ces banques sont contrôlées par la France et le Maroc. C'est pourquoi j'estime qu'il y a trop de propagande politique sans aucun fondement solide autour de la "SOVERAINETE" du pays. On ne peut pas développer un pays sans avoir un contrôle réel sur le secteur bancaire. Si nous avons eu le courage d'aller à la confrontation directe avec la France qu'est-ce que nous attendons pour aller jusqu'au bout en dénonçant les accords monétaires qui nous lie à elle ? Les bénédictions/malédiction des "sages" de Ségou n'ont-elles pas encore produit leurs effets sur lesdits accords monétaires ?



■ Moussa Mara Yelema



« Félicitation et encouragement à nos jeunes universitaires de Bamako qui viennent de remporter 4 prix au concours Hackathon 2022 en Inde dans les domaines de l'Energie, de l'Education et de la Santé, Hissant Le Mali au 1er rang sur 22 pays participants ! Félicitation également au Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle pour l'obtention du 1ER Prix sur 17 Etats membres suite à l'évaluation des Structures nationales l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle ! Ces performances montrent que, malgré le contexte difficile, le génie malien est capable de tout. Croyons en lui et soutenons le ! »

■ Slamazone



Un quartier de Ouagadougou où tu n'as pas envie d'habiter même si on te dit villa haut standing avec piscine 30.000fr par mois : Ex : PISSY

■ Sekou Cherif Traore



Si elle (la partie ivoirienne) avait commencé par ça, cette histoire serait close depuis. En matière de diplomatie, l'intimidation n'a pas sa place. Le respect s'impose.



Serge Daniel
@sergedanielinfo

#Mali-CI-Affaire des 46 militaires arrêtés/ Fin de l'audience avec le President Assimi Goïta ce 22/12/ à Bamako. La délégation ivoirienne sort avec le médiateur togolais. D'après mes informations, les deux parties pourraient s'entendre pour signer un document .



17:12 · 22 déc. 22

■ Issa Kaba



[Inauguration des forages de #Kayes]

Le coordinateur régional de Kayes, Daouda Camara, a dirigé les travaux d'inauguration de plusieurs forages dans la ville de Kayes. Le premier, celui de Légal Ségou, dessert les 6 écoles du quartier riverain de Kayes à savoir Légal Ségou 1, 2, 3, A, B et C.

Le second, celui de Bencounda 1, dessert le premier cycle et second cycle de Bencounda 1.

En fin, le troisième dessert le premier cycle et second cycle de Bencounda 2. Ainsi au total 10 établissements sont désormais servis par ces trois forages.

Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie dans le milieu scolaire notamment l'hygiène et la protection de nos enfants contre les maladies liées à l'insalubrité. Il s'inscrit dans la droite

ligne de l'un de nos objectifs statutaires, à savoir l'accès à l'eau potable dans le volet développement social.

#Batouly
#An_Biko



News foot game



TRISTE NOUVELLE ! Le cancer du roi Pelé progresse. Ce mercredi, l'hôpital Albert Einstein de Sao Paulo a annoncé que la légende brésilienne de 82 ans avait une insuffisance rénale et cardiaque. Il pourrait rester hospitalisé ces prochains jours et notamment pour Noël. Force au Roi Pelé



Sahara Tarzan



Des fois les gens prétendent que vous êtes une mauvaise personne pour ne pas se sentir coupable de ce qu'ils vous ont fait

Malick Konate



#Mali : La commémoration de la journée de la « souveraineté retrouvée », deuxième édition, est prévue pour le samedi 14 janvier 2023. Tous ensemble pour un Mali meilleur, uni et prospère. #Bèki_Takè

#Mali - #ConseilDesMinistres : Sur le rapport du ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant majoration des taux mensuels de l'indemnité spéciale de Responsabilité allouée au personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale.

Le développement harmonieux d'un pays passe par la mise en place d'un système éducatif capable de former des Ressources humaines de qualité.

- Sur la base de ce postulat, l'Education se place parmi les priorités nationales. C'est dans ce cadre que des efforts sont consentis pour la motivation du personnel enseignant.

Le projet de décret adopté consacre l'application du procès-verbal du 13 décembre 2022 signé entre le gouvernement et la synergie des syndicats de l'Education signataire du 15 octobre 2016, à travers une majoration de l'indemnité spéciale de responsabilité.

Son adoption contribuera à l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale et à l'apaisement du climat social en milieu scolaire.

#Bèki_Takè



#Mali - #LoiElectorale : Le Colonel Boussourou DRAME a été nommé par décret au Conseil des Ministres pour occuper le poste de Secrétaire Général de l'#AIGE sur proposition du Président de l'Autorité in-

dépendante de Gestion des Elections après appel à candidature.
#Bèki_Takè

■ Ismael Mohamed



#Niger: #Ingal #Khaljan Deux pickups lourdement armés ont ouvert le feu sur le marché de Khaljan dans la commune rurale d'Ingal ce jour 21/12. Le chef du village serait assassiné et plusieurs blessés enregistrés. Qu'Allah nous préserve du fitnah.

■ Macky Sall



Je condamne fermement la tentative de déstabilisation du Gouvernement gambien. L'Union Africaine rejette avec vigueur toute prise de pouvoir par les armes et reste solidaire du Gouvernement gambien.

■ Hervé Doumbia



#Mali : le Conseil régional de Mopti dépendant à peu près à 70 % du financement de l'AFD annonce que plusieurs projets qu'ils ont lancés seront stoppés. Les responsables dénoncent la décision des autorités sur l'interdiction des ONG financées par la France

■ aBamako



Le colonel Abdoulaye Maiga face aux responsables d'ONG et fondations opérants au Mali : " Désormais toutes les activités menées doivent requérir l'avis de l'État" <http://news.abamako.com/h/279650.html>

■ Wassim Nasr



#Nigeria Allégeances des 4 régions de l' #El Afrique de l'Ouest. On remarque 4x4 blindés de manière artisanale, un CS/VP3 «Bigfoot» fab. #Chine & un Proforce Ara Mk2 de fab. locale. Très intéressant de voir ces deux MRAP entretenus & la capacité atelier pour les modifs artisanales

■ Gouvernement du Mali



Marchés des Assurances en Afrique : LE MANDAT DU MALI A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASSURANCES RENOUVELE

Le Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, M. Lamine Seydou TRAORE, représentant son homologue de l'Économie et des Finances

a pris part au Conseil des Ministres des Assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances, (CIMA), tenu le 20 décembre 2022 à Libreville. La CIMA regroupe 14 pays d'Afrique de l'Ouest et du centre, signataires du Traité CIMA du 10 juillet 1992 à Yaoundé au Cameroun. C'est un instrument qui est né de la volonté des Chefs d'État et de gouvernement de ces pays de créer un cadre devant contribuer à l'essor des marchés nationaux d'assurance à travers une politique d'harmonisation et d'unification des dispositions législatives et réglementaires. Les travaux ont permis de valider le budget de l'exercice 2023, de parcourir l'ensemble des recommandations « fortes » qui ont été déclinées par le conseil des ministres et de suivre la progression de la mise en œuvre de ces différentes recommandations. Les ministres se sont félicités de l'avancement de la mise en œuvre desdits recommandations qui permettent de redynamiser notre marché des assurances. Le marché des assurances, en Afrique de façon générale dans la région de la zone CIMA est en croissance constante. Le rôle joué par le Conseil des Ministres des Assurances est de pouvoir encadrer cet environnement de façon à permettre d'obtenir de la part des sociétés d'assurances et de réassurances une amélioration de leurs services aux populations qui sont les assurés de ces compagnies.

En trois décennies, cette institution a réalisé l'opérationnalisation d'un marché intégré des assurances qui a facilité l'émergence de groupes assurantiels et de professionnels qualifiés tant au niveau des entreprises que des administrations publiques. Le contrôle et l'assainissement des compagnies d'assurances et de réassurances qu'elle a opérées ont de ce fait, contribué d'une part, à l'amélioration de la solvabilité des compagnies d'assurances et de la collecte des primes, et d'autre part, à l'affermissement de la qualité des portefeuilles d'investissements de la couverture des risques et d'une sinistralité maîtrisée. Au cours de la rencontre, il a également été discuté dans le cadre de ce conseil des ministres, la demande d'adhésion des Comores dans la CIMA qui démontre la dynamique et l'intérêt que cet espace peut avoir.

La rencontre s'est achevée par le renouvellement du mandat du Mali à la Présidence de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), assurée par M. Mamadou SY, ancien cadre du Trésor. Notons que la présente rencontre a également célébré le 30ème anniversaire de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA). Ccom/MMEE



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Judi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Judi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Mali : Une délégation ivoirienne à Bamako pour discuter des 46 militaires détenus



Une délégation officielle ivoirienne est arrivée jeudi à Bamako pour mener des discussions sur les 46 soldats ivoiriens détenus au Mali depuis juillet, dont les chefs d'Etat ouest-africains ont exigé la libération avant le 1er janvier, selon plusieurs responsables locaux. Le 10 juillet, 49 soldats ivoiriens avaient été arrêtés au Mali, qualifiés de "mercenaires", puis inculpés mi-août de "tentative d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat" et formellement écroués. Abidjan assure que ces soldats étaient en mission pour l'ONU, dans le cadre d'opérations de soutien logistique à la Mission des Nations unies au Mali (Minsma) et exige leur libération, une demande appuyée par les chefs d'Etat ouest-africains lors du dernier sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO) le 4 décembre à Abuja, qui ont fixé un ultimatum au 1er janvier sous peine de nouvelles sanctions contre le Mali. "Nos frères ivoiriens sont arrivés. La délégation est conduite par le ministre d'Etat chargé de la défense Téné Birahima Ouattara. Nous allons travailler dans une bonne ambiance", a déclaré à l'AFP un ministre malien qui n'a pas souhaité être cité nommément. Une source aéroportuaire a confirmé à l'AFP l'arrivée à Bamako de la délégation ivoirienne. Les Ivoiriens auront un entretien avec le chef de la junte malienne, le colonel Assimi Goïta, mais également une séance de travail avec des membres du gouvernement malien, selon un collaborateur de la présidence. "Comme geste de bonne volonté du Mali, la délégation ivoirienne devrait rendre visite aux militaires détenus", a ajouté cette source à la présidence. Le ministre togolais des affaires étrangères Robert Dussey, dont le pays assure la médiation dans cette affaire, est aussi attendu jeudi à Bamako. "Il va concilier les points de vue pour qu'on trouve une solution rapide au problème", a déclaré à l'AFP un diplomate en poste à Bamako.

AFP

Communiqué de presse relatif à la création d'une commission pour la finalisation de la nouvelle constitution



Encore une fois, le Parti Convergence pour le Développement du Mali (CODEM) a appris par voie de presse la création d'une commission de finalisation de la nouvelle constitution par décret présidentiel.

CODEM qui a de tout temps souligné l'inopportunité d'un tel projet qui viole la constitution, réaffirme ses vives préoccupations.

Le Parti informe l'opinion nationale et internationale qu'il ne participera pas au processus unilatéralement enclenché et qui à ses yeux cache beaucoup de zones d'ombre.

Par conséquent, CODEM se démarque ouvertement de cette commission ainsi qu'à d'éventuelles résultats venant d'elle.

Le Parti, conformément aux recommandations issues de son 3ème congrès ordinaire, invite les autorités à sursoir à leur projet de nouvelle constitution.

Bamako, le 22 décembre 2022

Le Président

Housseïni Amion Guindo

Officier de l'ordre National

www.malikile.com

Accord pour la paix : Des mouvements armés signataires suspendent leur participation



Les 20 et 21 décembre, les groupes armés signataires de l'accord pour la paix réunis au sein du Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) ont tenu une série de rencontres qui ont pris fin ce mercredi. La décision prise est sans appel : les membres du Cadre ont annoncé à « l'unanimité » dans le communiqué final de la réunion, la suspension de leur participation au sein des mécanismes de suivi et de mise en œuvre de l'APR jusqu'à la tenue d'une réunion avec la Médiation internationale en terrain neutre, « afin de statuer sur l' Accord ». La cause ? Le CSP-PSD dit « regretter l'absence persistante de volonté politique des autorités de transition à appliquer l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger signé depuis 2015 et l'inertie de celles-ci face aux défis sécuritaires ayant occasionnés des centaines de morts et de déplacés dans les régions de Ménaka, Gao et de Tombouctou ». Une demande de réunion déjà formulée le 10 décembre dans une lettre du président de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) envoyée au ministre algérien des Affaires étrangères Ramtane Lamamra. La Médiation internationale dont l'Algérie assure la présidence avait appelé le 14 décembre dernier les parties à s'abstenir de toute déclaration qui risque de porter atteinte aux efforts inlassables d'instaurer un climat de confiance et à reprendre les travaux du comité de suivi de l'accord dont la dernière session avait été suspendue le 29 novembre dernier. Dans le communiqué rendu public ce jeudi, il est indiqué que Fahad Ag Al-mahmoud a été remplacé par Alghabass Ag Intalla. Il sera pour un an, à la tête d'un bureau exécutif, d'une commission de réconciliation et d'une autre dédiée aux Affaires religieuses. Sur le plan humanitaire, l'un des trois motifs de la rencontre, les groupes armés font savoir que la situation sécuritaire engendre « une crise humanitaire sans précédent » dans les régions du Nord. Tout en annonçant prendre « des dispositions idoines pour la sécurisation des personnes et leurs biens victimes d'une barbarie sans précédent des forces du mal », la coalition a lancé un SOS à toutes les organisations humanitaires pour venir en aide aux populations en détresse.

Source : journal du Mali

Sévaré : Le MDAC prend contact avec la troupe

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara s'est rendu le mercredi 21 décembre 2022 à Sévaré. Le MDAC était accompagné par une forte délégation. Il s'agissait entre autres, du chef d'État-major Général Adjoint des Armées, le Général Ousmane WELE, le chef d'État-major de l'Armée de l'Air, le Général Aliou Boi Diarra.

L'objectif de la visite était de prendre contact avec la troupe ainsi que les autorités administratives et coutumières de la Région de Mopti pour partager les visions des autorités de la Transition, mais aussi de prendre en compte leurs préoccupations. La rencontre de la troupe, la visite de courtoisie aux autorités coutumières et administratives de Mopti ainsi que les échanges avec les autorités militaires de Sévaré ont été les temps forts de la visite du ministre Sadio Camara. Il était également porteur de message d'encouragement du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta aux FAMA et aux populations de la Région de Mopti pour leur accompagnement dans la lutte contre le terrorisme.

Le directeur de cabinet du Gouvernorat de la Région de Mopti, Kantara Diawara a brièvement fait la présentation de la Région de Mopti au MDAC. Il a remercié le ministre de la Défense et des Anciens Combattants pour son déplacement dans la région de Mopti. Selon lui, la visite du ministre Sadio Camara témoigne la volonté des plus hautes autorités du pays de soutenir les populations.

Le directeur de cabinet du gouvernorat de Mopti a indiqué que la situation sécuritaire de la région de Mopti est calme. Il dira également que cette quiétude est le résultat de l'offensive menée par les FAMA sur le terrain. Kantara Diawara a également noté que la collaboration entre les FAMA et les populations civiles se portent bien. Le directeur de cabinet a enfin exhorté les populations de la région de Mopti à soutenir l'armée dans sa mission.

Le chef du secteur 4 de l'opération Maliko, le Colonel Karim Traoré a aussi déclaré que la situation sécuritaire de la région de Mopti est sous contrôle. Il a signalé que des patrouilles de grandes envergures sont en cours pour sécuriser les personnes et leurs biens. A en croire le Colonel Karim Traoré, les autorités de la Transition renforcent les capacités opérationnelles des FAMA. Il a noté que l'acquisition des vecteurs aériens a permis de changer la peur dans notre camp.

Source : FAMA



Génie militaire : Prise de fonction du nouveau chef du 34ème régiment



La cérémonie de passation de commandement entre le Commandant sortant du 34ème Régiment du Génie, le Lieutenant-Colonel, Oumar N’Tji TRAORE et son successeur, le Lieutenant-Colonel Mohamed Lamine DOUMBIA, s’est déroulée, le jeudi 22 décembre 2022, à la place d’armes dudit régiment. L’évènement était présidé par le directeur adjoint du Génie militaire, le Colonel-major Adama DIARRA en présence de plusieurs Sous-directeurs du Régiment.

Après la dernière revue des troupes exécutée par le Colonel-major Adama DIARRA, le Commandant sortant a remis l’étendard au directeur adjoint du Génie qui l’a ensuite remis au Commandant entrant. Ce qui marque la prise officielle du commandement par le tout nouveau Commandant du 34ème Régiment du Génie militaire. Le Lieutenant-colonel, Oumar N’Tji TRAORE, Commandant sortant a, dans son intervention, remercié les plus hautes autorités pour la marque de confiance placée en sa personne. Il a aussi souhaité bonne chance à son successeur dans sa nouvelle fonction. La cérémonie a pris fin par un défilé militaire.

Source : Forces Armées Maliennes

Diplomatie : Le nouvel Ambassadeur du Mali en Irak a présenté sa lettre de créance



L’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali auprès de la République d’Irak, avec résidence au Caire, Son Excellence Monsieur Boubacar DIALLO a présenté, le mercredi 14 décembre 2022, ses lettres de créance à Son Excellence Docteur Abdellatif Jamal RASHID, Président d’Irak.

Au cours de l’entretien qui lui a été accordé, le Diplomate malien a transmis au Président irakien les chaleureuses et fraternelles salutations de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l’Etat. Il a également renouvelé sa ferme volonté et son engagement à contribuer significativement au renforcement des relations d’amitié et de coopération entre les deux pays.

Pour sa part, le Président irakien a souligné la nécessité pour les deux pays à œuvrer davantage au raffermissement des relations bilatérales en élargissant les domaines de leur coopération sur la base de leurs avantages comparatifs et de leurs intérêts communs.

En outre, l’Ambassadeur a, au paravent, présenté les copies figurées de ses lettres de créance au Ministre Irakien des Affaires étrangères, Son Excellence Monsieur FAOUD HUSSEIN auprès de qui, il a exprimé sa totale disponibilité à entretenir les relations bilatérales solides dans tous les domaines d’intérêts.

Bureau de l’Information et de la Presse/MAECI

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d’autres services ! *

74 MALIKILÉ
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Secretariat Général

Service des Ressources Humaines

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I. OBJET :

Sélection d'une Greffière en Chef pour le poste de l'Unité des Plaintes et des Dénonciations de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

II. TÂCHES DE L'UNITÉ :

L'Unité des Plaintes et des Dénonciations est chargée :

- de recevoir et de traiter les plaintes et dénonciations relatives aux faits relevant de l'enrichissement illicite et infractions connexes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil de l'Office ;
- d'examiner les dénonciations et plaintes adressées par le public et tous autres usagers à l'OCLEI et proposer, a cet effet, des rapports a l'attention du président de l'OCLEI ;
- d'élaborer les notes de synthèse incluant les propositions de suite à donner ;
- d'exploiter les rapports des structures de contrôle et d'autres organisations de la société civile transmis à l'OCLEI a sa demande ;
- de gérer le numéro vert.

III. COMPÉTENCES :

- avoir une bonne connaissance du droit pénal, du droit civil et de l'administration publique malienne ;
- avoir une bonne expérience en rédaction administrative précisément en matière d'analyse et de synthèse ;
- avoir une bonne maîtrise d'élaboration de note technique assortie d'avis juridique ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir l'esprit critique et l'esprit d'équipe ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être apte a travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;

- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir de bonnes qualités relationnelles.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

4.1. Formation :

Etre titulaire au moins d'une maîtrise en Droit;

4.2 Expérience :

avoir au moins 05 ans d'expérience après titularisation dans le corps des Greffiers en chef ;

4.3 Connaissance informatique :

- Bonne connaissance des outils informatiques [Word, Excel, Internet et power point].

4.4 Condition d'âge :

- Etre 4gée d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans.

Les candidatures féminines sont privilégiées conformément a la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. LIEU DE TRAVAIL

La Greffière en Chef sera basée 4 Bamako et pourra être déplacée, en cas de besoin, en tout autre endroit.

VI. DOSSIERS À FOURNIR

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- unCV actualisé daté et signé (sans photo) ;
- une copie certifiée conforme des diplomes de formation supérieure ou leurs équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation prouvant les expériences requises, des attestations de travail et de formation dans des postes de responsabilité occupés;
- certificat de nationalité;
- arrêté de titularisation dans le corps des Greffiers en chef.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé avec indication sur l'enveloppe « Candidature au poste de Chef de l'Unité des Plaintes et Dénonciations de l'OCLEI » au plus tard le 30 décembre 2022 4 16 heures GMT au Bureau d' Accueil et d' Orientation de l' Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue: 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

Éducation : Tension au sein de la synergie des syndicats signataires

Après le compromis trouvé le 13 décembre 2022, entre le gouvernement et les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, le Syndicat des Professeurs de l'Enseignement Secondaire des Collectivités (SYPESCO), membre de la Synergie, ne souffle plus dans la même trompette que les autres. Dans une lettre circulaire, le secrétaire général du SYPESCO estime que ses autres camarades ont foulé au pied les acquis de la synergie en abandonnant l'application stricte de l'article 39 du statut du personnel enseignant au profit de la majoration des taux mensuels de l'indemnité spéciale de responsabilité. Par conséquent, il invite les autres syndicats à assainir le directoire. La synergie résistera-t-elle à cette dissension ? Quoi qu'il en soit, les choses ne sont plus comme avant.

Cette prise de position du Syndicat des Professeurs de l'Enseignement Secondaire des Collectivités est la preuve que l'explosion des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016, n'est qu'une question de jours. Il faut rappeler que ce mouvement hétéroclite avait pris le système éducatif malien en otage pendant quelques années. C'est dans le but de trouver une solution définitive à cette crise scolaire qui couvait, que le gouvernement de la transition a décidé de prendre les taureaux par les cornes en proposant des primes en lieu et place de l'application de l'article 39 du statut du personnel enseignant. Le SYPESCO souligne, dans sa lettre, abandonner le syndicalisme amateur, paternaliste et sentimentaliste, fondé sur la base de desseins

inaoués et malveillants, pour aller vers un syndicalisme objectif, fondé sur la défense des intérêts matériels et moraux de nos militants. Se disant respectueux de ses idéaux, le SYPESCO entend toujours s'inscrire dans la lutte pour la défense des intérêts supérieurs de ses militants et ne pas trahir l'avis de la base. Membre fondateur de la Synergie, le SYPESCO avait refusé de signer le procès-verbal de conciliation, parce que, selon lui, les accords conclus entre certains syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016 et le gouvernement ne répondent pas aux aspirations de ses militants. Pour ce faire, il a rassuré ses militants qu'il restera membre de la Synergie des syndicats de l'Education signataires du protocole d'accord du 15 octobre 2016, tout en exhortant les

autres membres de la synergie à s'inscrire dans la logique de la défense de la Loi de la République, qui est l'application de l'article 39. « **Soucieux de l'avenir des enseignants, le SYPESCO reste toujours à l'écoute de ses militants pour les perspectives à entreprendre et la conduite à tenir** », conclut la lettre.

Après ce communiqué du Syndicat des Professeurs de l'Enseignement Secondaire des Collectivités, plusieurs enseignants ont souligné que, depuis la création de la Synergie, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité. « **Cette lettre du SYPESCO montre qu'il y a une grande crise au sein de la Synergie. On peut être contre une décision, mais dire que la base a été trahie, ne tient pas la route. Depuis la création de la Synergie, les décisions sont prises à l'unanimité. Souvent, on a fait recours au vote pour se départager** », confie un syndicaliste. Entre temps, pour démontrer sa bonne foi à respecter les conclusions du procès-verbal de conciliation, le gouvernement a adopté le mercredi 21 décembre 2022, en Conseil des Ministres un décret portant majoration des taux mensuels de l'indemnité spéciale de responsabilité allouée au personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale. Le gouvernement soutient que le développement harmonieux d'un pays passe par la mise en place d'un système éducatif capable de former des ressources humaines de qualité.

■ Ibrahim Sanogo



Célébration de la journée mondiale des migrants : L'AME sensibilise les populations sur les réalités de la migration

L'association malienne des expulsés (AME) a organisé des journées de débats communautaires pour informer les populations et les acteurs locaux sur les réalités de la migration et la situation des migrants à travers le monde. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale des migrants. En marge de cette activité, le président de l'AME a présenté le projet intitulé « Avenir Brillant-Création d'opportunités socio-économiques et renforcement des mécanismes de protection de l'enfance pour les migrants potentiels, en transit et de retour au Mali ». C'était ce jeudi 22 décembre au siège de l'AME.



La présente activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'échanges et de sensibilisation des différents acteurs de la migration, ce qui permettra de s'assurer de leur implication pleine et entière à la réalisation des activités du projet qui leur sont destinées.

Le 18 décembre de chaque année a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies comme la Journée Internationale des Migrants (JIM), à travers la résolution A/RES/55/93. Le Mali, à l'instar des autres pays de la communauté internationale commémore cette journée en faisant la promotion de la Convention Internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille adoptée le 18 décembre 1990 et ratifiée par le Mali le 05 juin 2003.

La Journée Internationale des Migrants est l'occasion de dissiper les préjugés et de sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur les migrations, tout en soulignant l'apport des migrants dans les domaines économique, culturel et social, au profit aussi bien de leurs pays d'origine que de leurs pays de destination.

Parlant du projet intitulé, « Avenir Brillant-Création d'opportunités socio-économiques et renforcement des mécanismes de protection de l'enfance pour les migrants potentiels, en transit et de retour au Mali », Ousmane DIARRA, Président de l'AME, a souligné qu'il est mis en œuvre par un consortium d'organisations et d'associations nationales et internationales, et cofinancé par le Ministère de l'Intérieur italien, Action Aid Italie et Plan International Italie. De ce fait, il explique que le projet entend contribuer à promouvoir des choix migratoires libres et informés dans les régions d'origine et de transit des migrations au Mali à travers des actions de sensibilisation, de formation des jeunes et de protection des enfants non accompagnés.

Pour ce faire, il a précisé que des débats communautaires seront organisés dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet susmentionné. En effet, il a fait savoir que le Mali constitue un pays de forte tradition migratoire, et la diaspora malienne, quant à elle, contribue largement au développement socio-économique et au dynamisme de leurs localités d'origine à travers d'importants transferts

de fonds, de compétences et de savoir-faire. Par ailleurs, le président de l'AME a indiqué que le Mali est l'un des premiers pays en Afrique à disposer d'une politique spécifique en matière de migration. En dépit de toutes ces avancées, la migration à l'échelle du territoire malien reste confrontée à plusieurs défis. « Les migrants maliens sont l'objet d'expulsions, de refoulements et de rapatriements plus ou moins involontaires. En outre, certains États membres de l'espace de libre circulation de la CEDEAO ont élaboré et adopté des dispositifs législatifs et des stratégies de lutte contre la migration ou la migration "dite clandestine" », a-t-il avancé.

A égard, il a souligné que cette situation a rendu la libre circulation un peu plus difficile à cause des pratiques illicites comme les tracasseries dans les frontières internes mêmes de la CEDEAO.

« Ces États, pourtant membres de la CEDEAO ont mis en place des stratégies d'entraves à la libre circulation même à l'égard des citoyens de la CEDEAO.

Face à ces enjeux, les organisations de la société civile continuent de se mobiliser afin que les droits fondamentaux des personnes en migration soient respectés conformément aux engagements nationaux, communautaires et internationaux », a indiqué le président de l'AME.

Pour conclure, il a appelé les États - qui n'ont pas encore signé la Convention - à procéder dans un bref délai à sa signature et sa ratification en vue d'appliquer les principaux instruments internationaux de protection des droits humains.

■ Maffenin Diarra

Travail des enfants : Le TPAE évalue le chemin parcouru

Une rencontre ministérielle entre les membres du Comité directeur national (CDN) du projet « Travail, Pas Affaire d'Enfants » doit permettre de renforcer les capacités sur la protection des enfants en général et la lutte contre les pires formes de travail de ceux-ci dans les sites d'orpillage et les champs agricoles en particulier

Ainsi, dans le cadre de ladite rencontre devenue périodique, les acteurs impliqués dans la lutte contre le travail des enfants se sont retrouvés pour la 4ème fois. C'était hier à l'hôtel Salam de Bamako, dans le cadre du renforcement de partenariat et la mise en œuvre des activités du projet Travail, Pas Affaire d'Enfants (TPAE) et le renforcement du système de protection au Mali. Aussi, la démarche vise à renforcer les structures décentralisées en charge de la protection de l'enfant, tout en soutenant leur leadership dans la coordination des activités avec les acteurs étatiques et non étatiques.

De même, rencontre aura permis entre autres : de mettre à jour la cartographie des acteurs pertinents en matière de protection et de lutte contre le travail des enfants, de faire une présentation sur le concept travail des enfants, de rappeler au cadre les activités et résultats attendus du projet TPAE, d'identifier des cibles et actions de plaidoyer sur la base des réalités de terrain pour l'atteinte de résultats 2 et 3 du projet pour le dernier trimestre de l'année 2022, de présenter les résultats atteints conformément aux axes d'intervention du programme et de partager les données collectées par groupes thématiques (égalité des droits, protection de l'enfant vulnérable, protection de l'enfant en danger, protection spécifique de l'enfant en situation d'urgence, protection de l'enfant en conflit avec la loi).

Les travaux de la rencontre ont été précédés par une cérémonie d'ouverture, sanctionnée par trois interventions. Celle du coordinateur de l'Alliance TPAE, M. Boubacar Keita a consisté à rappeler l'objectif du programme qui se bat pour libérer les enfants et les jeunes du travail en vue de leur permettre de jouir de leurs droits à une éducation de qualité et à un (futur) travail décent. Selon lui, le projet vient en appui aux efforts du gouvernement dans ce combat. Ce faisant, M. Keita a remer-

cié l'ONG Save The Children et le gouvernement néerlandais pour leur appui financier à ce programme.

Représentant le directeur pays, Save The Children, M. Vincent Dembélé a rappelé à l'auditoire que le programme TPAE évolue dans 6 pays et est mis en œuvre dans 20 communes au Mali. Lesquelles sont réparties entre les régions de Ségou et Sikasso, pour une durée de 5 ans. « **Nous sommes résolument engagés avec tous les partenaires dans la protection et la promotion des droits de l'enfant, dont celui à une éducation de qualité et nous nous activons avec l'ensemble des partenaires pour continuer à leurs assurer une meilleure protection et un avenir décent** » a expliqué M. Dembélé. Avant d'exhorter chacun et chacune présents à cet atelier, à participer pleinement dans les travaux afin de mieux contribuer à l'élimination du travail des enfants.

La représentante du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Mme Traoré Djènèba Diakité a d'abord déploré le fait qu'au Mali, de nombreux enfants n'arrivent pas à mener leur scolarité parallèlement à leur travail et abandonnent par conséquent l'école. Cela, malgré les accords internationaux et régionaux signés par notre pays ou le trafic et la traite d'enfants reste une véritable problématique.

« **Des milliers d'enfants maliens sont vendus et exploités dans les champs de coton, café et cacao de pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Ghana** » a-t-elle fait savoir. Aussi, Mme Traoré a laissé entendre que la majorité de ces enfants travaillent comme aides ménagers, ou dans l'agriculture Certains jeunes travaillent dans les mines d'or, s'exposant particulièrement aux dangers et aux maladies ou blessures liées au travail.

Et la représentante du ministre d'inviter les acteurs de la protection des enfants à tous les



niveaux, à initier des actions concertées afin d'accompagner le gouvernement à mieux faire et faire respecter les droits de l'enfant, conformément à ses engagements internationaux. Également, il s'agit d'inciter le secteur privé et associatif (minier et agricole) à s'aligner sur cette dynamique afin de lutter contre le travail des enfants et promouvoir leurs droits sociaux et éducatifs.

Mme Traoré Djènèba Diakité a salué l'initiative du consortium composé de Save the Children, de la coalition Stop Child Labor (Kinderspostzegels) et l'Unicef dont l'un des objectifs est de conjuguer les efforts pour le développement d'un programme visant à lutter contre le travail des enfants sur les sites d'orpillage et les champs agricoles dans les zones centre et Sud du Mali.

Ki-Zerbo

Accès à la justice pour les communautés locales : Un panel de plaidoyer de haut niveau pour corriger les tares

Sur financement de la MINUSMA, le Réseau national pour l'éveil démocratique et patriotique (RENEDEP) a mis en place un programme dénommé « Just Future ». A travers celui-ci, des actions ont été entreprises dans plusieurs localités du pays. Cela, par le travail considérable des jeunes, sous la supervision de la direction du RENEDEP qui a créé des cellules dans ces différentes localités pour sensibiliser et informer les justiciables sur les conditions d'accès à la justice du pays.

C'est dans cette même dynamique que ce panel de plaidoyer de haut niveau pour l'accès à la justice aux communautés locales, a été initié et organisé par le RENEDEP, à travers un consortium d'organisations œuvrant sur ladite thématique.

Ainsi, rendez-vous était pris hier dans la salle Balla Moussa Keita du Centre international des conférences de Bamako (CICB) pour communiquer et échanger sur la présente thématique. C'était autour d'un panel de 6 experts.

Mais, avant d'inviter les panelistes sur le présidium, l'assistance a eu un exposé à l'allure d'un cours magistral du Dr Diakary Poudiougou. Cette introduction très intéressante a permis de mettre l'auditoire au diapason des panelistes. Chose qui amena le représentant du maire de la commune III du district de Bamako à féliciter le Dr Poudiougou pour sa brillante présentation. Et l'élu communal de profiter de ses mots de bienvenue pour demander à l'assistance d'ovationner l'enseignant chercheur.

Quant au président du RENEDEP, Yacouba Ha-

midou Maiga, il a été invité au pupitre pour faire une brève présentation du réseau. Créé en 2006, le RENEDEP s'est donné pour mission de sensibiliser, de former et d'orienter les citoyens afin que ceux-ci puissent avoir accès à la justice. Le réseau, dans l'accompagnement de ses missions, a décidé d'intervenir sur deux piliers en lien avec les questions des droits de l'homme.

Ensuite, les panelistes invités pour la circonstance ont présenté des exposés en lien avec la thématique retenue. Celui de Mme Keita Konimba Sidibé de la TRIJEUD a permis d'éclairer la lanterne de l'assistance sous le thème: plaidoyer sur la lutte contre l'impunité. Quant à Mme Traoré Awa Halima de l'APROFEM, elle a eu la lourde charge d'entretenir l'assistance sur le plaidoyer pour l'accès des personnes vulnérables à la justice. Plaidoyer pour l'opérationnalisation des juridictions des zones d'intervention du projet (Gao, Tombouctou et Mopti) a été présenté par Mme Keita Oumou Traoré. L'exposé du secrétaire général du RENEDEP, Dr Ibrahima Maiga a porté sur : plaidoyer pur l'accélération des processus de justice transitionnelle et de valorisation des autorités traditionnelles. Abouidié Cissé de la section des affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA est intervenu pour partager la perception de son organisation sur la justice malienne.

Les mots de la clôture dudit panel de plaidoyer de haut niveau sur l'accès des communautés locales à la justice ont été prononcés par la marraine du RENEDEP, l'ancienne ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, Mme Traoré Oumou Touré. Elle a encouragé et galvanisé ces jeunes pour la mise en place de ce réseau. Aux dires de l'équipe dirigeante du RENEDEP, c'est une grande dame de qualités incommensurables qui s'investit toujours pour les causes juvéniles.

Ki-Zerbo



INPS : Le Directeur Général chaleureusement accueilli à Ségou



Depuis sa nomination, le directeur général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) du Mali monsieur Ousmane Karim Coulibaly a effectué sa première visite à Ségou ce jeudi 22 décembre, où il a été accueilli avec honneur. C'est une visite au menu chargé que le patron de l'INPS a effectué ce jour dans la cité des balanzans. En effet, il fut accueilli à l'entrée de la ville, lui et sa délégation par le directeur régional de l'INPS de Ségou monsieur Salif Coulibaly et ses collaborateurs avant d'être conduit à la direction de l'INPS de Ségou où il a été accueilli dans une ambiance chaleureuse. À l'issue d'un court entretien entre le directeur régional et le directeur général, la délégation a entamé une série de visites qui les a conduits successivement au gouvernorat de la région de Ségou où la délégation a été reçue par le directeur de cabinet du gouverneur de la région de Ségou monsieur Affel B Yattara et à la mairie de la commune urbaine de Ségou où la délégation a été reçue par le maire Nouhoum DIARRA. À la tête de la délégation, le directeur général de l'INPS dit venir remercier les autorités ségoviennes pour la bonne collaboration avec sa structure. Un autre point phare de cette visite fut la visite des sites de l'INPS à Ségou qui rentrent dans

le cadre des ressources d'investissement à savoir un bâtiment géant achevé situé à proximité de l'hôtel Auberge en bordure du fleuve et d'un espace vert de 70 parcelles non loin de la protection civile. Ces différentes visites ont été guidées par le directeur régional de l'INPS de Ségou. Après avoir bouclé la séance des visites, le patron de l'INPS et sa délégation ont regagné la direction régionale de l'INPS en visitant le centre de santé logé au sein de la direction où il lui a été présenté par le docteur Mamadou Fassili Diakité les appareils de dernières générations que possède le centre.

Dans son discours, afin de mieux présenter les conditions de la structure et les conditions de travail ainsi que du personnel, le directeur régional de l'INPS de Ségou monsieur Salif Coulibaly a passé en revue les industries leaders de Ségou et les activités de la direction régionale.

Il indique que les activités de la direction régionale sont conduites par seulement 59 agents dont 38 hommes et 21 femmes et 59% de ces agents sont affectés à la direction administrative et technique, 24% au CMIE et 17% aux agences secondaires d'où la nécessité d'un renforcement de personnel a-t-il indiqué. À son tour le porte-parole du personnel de l'INPS de Ségou Alassane Touré a au nom des travailleurs formulé une série de doléances au directeur général qui porte sur 10 points parmi lesquels l'équipement de la salle de réunion de Ségou, le renforcement continu des capacités du personnel, la détermination d'un plan de carrière pour l'ensemble du personnel et bien d'autres points.

Le directeur général de l'INPS dans ses propos a indiqué que Ségou est une zone extrêmement importante et que sa visite s'inscrit dans le cadre d'une évaluation des contraintes que rencontrent leurs assurés et a donné l'assurance que tout sera mis en œuvre pour satisfaire les doléances des travailleurs. Pour conclure ses propos le patron de l'INPS dit être satisfait des travaux abattus par ses hommes et a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux dont il a bénéficié et qui l'honore.

Harouna Coulibaly
Malikilé Ségou



Celebration du Centenaire de l'Évangélisation du diocèse de San à Mandiakuy : « Souveraine spirituelle et défis de la foi »

Responsable et Curé de la paroisse de Mandiakuy durant une dizaine d'année, Monsieur l'Abbé André Zandouba Dembele est l'un des principaux artisans de la préparation du Centenaire de Mandiakuy qui est célébré ce 28 et 29 décembre 2022. Il a bien voulu expliquer ici la signification de cet événement de la foi catholique dans le Bwatun et dans l'Église famille de Dieu au Mali.

UCAONEWS : Pouvez-vous nous faire une brève présentation de l'historique de l'évangélisation du Bwatun ?

Abbé André Zandouba Dembele : Ce que j'en sais ? Les pères sont arrivés à Mandiakuy le 9 octobre 1922 en provenance de Ségou. Ils étaient au nombre de trois : Père Ernest Duvernois (médecin), Père Eugène Ratisseau et Père Felix Théodière (supérieur). Ils ont été accueillis. Voulant être le plus proche possible des populations, ils commencent par apprendre la langue boomu, mangeant et buvant avec elles, bref à partager la vie quotidienne. Ils soignent des malades, apprennent à lire et à écrire aux enfants. Bientôt, ils visitent les villages aux alentours de Mandiakuy : Kèra, Manina, Dittara, etc. Avec la catéchèse, ils proposent un enseignement sur la foi chrétienne pour ceux qui acceptaient de les écouter. Les premiers baptêmes ont lieu en 1930. C'est à partir de Mandiakuy que sont créées les paroisses de Togo (transférée plus tard à Sokoura), San, Tominian et Touba. Viendront plus tard Timissa, Yasso et Mafounè.

Qu'en est-il de la situation aujourd'hui ?

Le diocèse de San compte près de 50 000 baptisés. La paroisse de Mandiakuy à elle seule compte environ 20 000 chrétiens. C'est une joie pour nous. Dans le pays, de nombreux ressortissants du diocèse de San sont actifs dans les communautés à Bamako, Kayes, Ségou et ailleurs au Mali. Ils sont engagés et ont la fierté de croire et de témoigner. Mais nous devons aussi nous interroger après 100 ans d'évangélisation. Nous constatons qu'il y a beaucoup de retours à la religion et aux pratiques traditionnelles. Surtout du côté des plus

anciens. Et cela pour diverses raisons : les biens matériels, la santé, la fécondité ou encore la protection spirituelle. De ce fait, j'aimerais que tout pasteur s'interroge : le christianisme n'a-t-il pas su/pu répondre aux questions existentielles des Bwa ?

Si tel devrait être le cas, qu'identifiez-vous comme défis ?

Nous ressentons – à écouter et à voir ce qui se passait – que la ferveur n'est plus comme avant. Il est arrivé même un moment où des gens affirment que le Christianisme, c'est pour l'âge de la jeunesse, après, quand on devient vieux, on retourne à la tradition. C'est une situation que nous devons essayer de comprendre et à laquelle nous devons apporter des réponses idoines comme pasteurs et chrétiens. Notre pastorale des 100 ans à venir devra tenir compte nécessairement de ces besoins réels : devenir chrétien ne fait pas de nous une société à part. Nous avons à cultiver la responsabilité pour promouvoir cette société qui nous est donnée. Nous sommes responsables de notre destin social, politique, spirituelle ou encore économique ? Les missionnaires blancs ont amené un christianisme qui a fait ses preuves ailleurs – en l'occurrence l'Europe. C'est à nous aujourd'hui, en tant que Maliens et Africains à le « traduire » selon la réalité de chez nous. On ne doit plus vivre et croire comme au Moyen-âge. C'est ce que j'oserais appeler la « souveraineté spirituelle » tout en étant catholique c'est-à-dire ouvert sur le monde, ouvert sur l'universel.

Pourquoi c'est Mandiakuy qui est retenu pour la célébration du Centenaire de



l'évangélisation du diocèse de San ?

C'est la paroisse mère, c'est le lieu où les pères ont été accueillis pour la première fois. Donc nous l'avons choisi pour ce symbolisme tant que la sécurité nous le permet. C'est aussi un des poumons majeurs du Bwatun et le point de départ des nouveaux signes de développement modernes : l'école, le dispensaire, la promotion féminine, les techniques agricoles. L'un des édifices religieux le plus spacieux et le plus emblématique est l'Église de Mandiakuy. Sa bénédiction remonte à décembre 1958. C'est de Mandiakuy qu'une bonne partie de l'Évangélisation du Burkina est partie (Nouna, Dédougou, etc.). De très nombreux cadres sont sortis de cette localité, je vous le rappelle.

Par rapport aux dispositions sécuritaires, qu'est-ce qui est envisagé pour rassurer ceux qui vont participer à la fête ?

d'abord en tant que prêtre, la première sécurité, je crois que c'est Dieu. Nous allons prier le Seigneur intensément, pour qu'il mette sur notre route les conditions de paix nécessaires et de sécurité nécessaire pour cette fête-là. Le reste de la sécurité, c'est l'État. C'est lui qui assure la sécurité sur l'ensemble du territoire. Il a été informé de l'évènement de la clôture du Centenaire. Il lui revient de prendre les dispositions nécessaires pour la sécurité. Donc que les gens soient rassurés, ayons confiance en notre État du Mali et de notre voisin immédiat pour fêter et célébrer pleinement à Mandiakuy.

Propos recueillis par Kalifa Albert Dena
Étudiant Master JCo, Ucao-Uuba

PRODEFPE : 47% des bénéficiaires sondés ont été insérés mais l'accompagnement post-formation a manqué

Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) a évalué le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) 2015-2024. Pour rappel, l'Évaluation de Politique Publique se définit comme une appréciation systématique et objective d'une politique, en cours ou terminée, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats, dans le but de déterminer sa pertinence et le degré d'accomplissement de ses objectifs, son efficacité en matière de développement, son efficacité, son impact et sa durabilité.

Le PRODEFPE demeure l'un des grands projets dans le domaine des ressources humaines que les autorités maliennes ont décidé de relancer dans des conditions compatibles avec les en-

jeux du moment et les défis à venir. Il est dédié à l'opérationnalisation de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Pour son évaluation, huit (8) questions ont été formulées en lien avec sept (7) critères à savoir : la pertinence, la cohérence, l'équité/genre, la gouvernance, l'efficacité, l'efficience opérationnelle et les effets.

Pertinence : A travers ce critère, la mission a questionné le dispositif prévu par le Programme afin de donner aux activités des effets durables à travers notamment des mécanismes d'accompagnement des bénéficiaires, pour une meilleure insertion professionnelle. Les bénéficiaires ont majoritairement affirmé ne bénéficier d'aucun accompagnement post-formation de la part des acteurs de mise en

œuvre du programme. La pertinence de l'intervention est donc limitée, en ce sens que la plupart des formations reçues ne débouchent pas sur un emploi, faute d'accompagnement. Ainsi, 71% des bénéficiaires ont déclaré n'avoir pas eu d'accompagnement post-formation.

Cohérence : La cohérence interne est un critère qui vise à s'assurer que les actions, activités, objectifs d'une même intervention publique sont complémentaires et permettent l'atteinte des résultats escomptés. En termes de cohérence externe, la mission d'évaluation s'est intéressée à l'articulation entre le PRODEFPE et d'autres interventions publiques touchant la problématique de l'emploi et de la formation professionnelle. La mission a constaté que globalement, il existe une cohérence entre le PRODEFPE et les autres politiques sectorielles comme le CREDD, la LOA et le DCPND. Toutefois, la cohérence entre le PRODEFPE et le PRODEC 2 pose problème. Plusieurs schémas directeurs régionaux de formation professionnelle et technique de quelques Conseils régionaux ne prennent pas suffisamment en compte certaines priorités du PRODEFPE comme l'équité/genre ou la communication autour de l'intervention.





Équité/Genre : Le critère de l'équité/genre vise à s'assurer que la mise en œuvre du PRODEFPE a garanti une égalité de chances à l'ensemble des bénéficiaires potentiels de l'intervention. La mission s'est posé la question la question de savoir si la sélection des bénéficiaires se fait de manière équitable. En réponse, elle est parvenue à la conclusion que 67% des bénéficiaires ont trouvé les critères très justes ou justes. Quant aux femmes, elles sont prises en compte par le programme.

Gouvernance : Le critère de la gouvernance conduit à s'intéresser au fonctionnement des organes, au rôle et aux responsabilités des acteurs chargés de la mise en œuvre du PRODEFPE. La mission a établi que le PRODEFPE a souffert d'un déficit de portage politique au niveau stratégique avec le cadre partenarial d'orientation et de suivi de l'emploi et de la formation professionnelle qui ne tient pas toutes ses sessions réglementaires. Aussi, les activités opérationnelles peinent à s'exécuter à cause de l'insuffisance des ressources financières et matérielles et de la faible qualification des ressources humaines. En revanche, l'existence des Cadres Régionaux de Gestion

Partenariale de la Formation Professionnelle et technique pour l'Emploi a été saluée par l'ensemble des acteurs comme une bonne pratique à étendre à toutes les Régions du pays.

Efficacité : Le cadre d'apprentissage dans les centres de formation professionnelle permet-il d'assurer une formation de qualité ? Le cadre d'apprentissage au sein des centres de formation professionnelle permet d'assurer globalement une formation de qualité. Les dispositifs théoriques et pratiques de formation offrent aux apprenants des compétences en adéquation avec les objectifs du PRODEFPE, notamment les filières porteuses. En revanche, un déficit de qualification des formateurs a été signalé à dans certains centres publics de formation professionnelle.

Efficience opérationnelle : Elle interroge la mobilisation des ressources financières et leur mise à la disposition des acteurs, afin d'exécuter les activités planifiées. Il s'agissait de savoir si le mode de financement du PRODEFPE a favorisé la réalisation des activités prévues. Le PRODEFPE a été lancé avec un gap de financement représentant 62% de ses coûts globaux du programme. Pendant l'exé-

cutio, il a été établi que les ressources financières allouées aux acteurs sont insuffisantes et ne permettent pas la mise en œuvre des activités planifiées. Aussi, un retard chronique a été constaté dans la mobilisation et la mise à disposition des fonds.

Effets : Le critère des effets s'intéresse aux résultats produits par l'intervention. La mission a posé la question suivante : le PRODEFPE a-t-il permis une meilleure insertion professionnelle des bénéficiaires ?

Le PRODEFPE a effectivement eu des effets positifs sur l'employabilité des bénéficiaires à travers le renforcement de leurs capacités. Les formations professionnelles ont ainsi permis à plusieurs bénéficiaires d'être professionnellement insérés dans des métiers porteurs, contribuant ainsi à la croissance économique. Ainsi, 47% des bénéficiaires ont été insérés parmi lesquels certains ont pu s'installer à leur propre compte.

Pour d'amples informations, veuillez visiter le site : BVG Mali (www.bvg-mali.org)

Source : Bureau du Vérificateur Général



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

La cinglante réplique de Tabital Pulaaku à Sékou Bolly : **il veut nous éliminer !**

Dans un communiqué daté du 21 décembre qui nous est parvenu, l'association pour la culture, Tabital Pulaaku, a vigoureusement dénoncé les multiples accusations de Sékou Bolly non seulement à son encontre mais aussi à l'encontre de son président Abou Sow. L'association a indiqué que le chargé de mission au ministère de la Réconciliation et de la Cohésion sociale n'a aucune preuve de ce qu'il a avancé.



Ces derniers temps, Sékou Bolly a multiplié les sorties médiatiques contre l'association Tabital Pulaaku. « **Le dimanche 18 décembre 2022 M. Sékou Allaye Bolly, Chargé de mission au Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion sociale a, à travers les réseaux sociaux, lancé de très graves accusations à l'encontre de Tabital Pulaaku Mali et spécifiquement de son Président, le Ministre Abou Sow** », dénonce Tabital Pulaaku dans son communiqué du 21 décembre.

L'association semble très remontée contre ce chef de milice peulh. Elle l'accuse de vouloir l'éliminer. « **Les Maliens et, surtout ceux de la communauté poularophone savent que depuis un moment, M Sékou Allaye Bolly a inscrit son action dans une dynamique de déstabilisation de notre association, pour, on ne sait quel dessein** », a

regretté Abou Sow qui ajoute que « **depuis son arrivée comme Chargé de mission au**



Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion sociale, M Sékou Allaye Bolly au lieu d'œuvrer au rapprochement et à la réconciliation de tous les fils du pays, agit en fait comme s'il visait un objectif, celui d'éliminer Tabital Pulaaku Mali de la scène des acteurs nationaux autour de la crise sécuritaire malienne ».

Tabital Pulaaku ajoute que Sékou Bolly a entrepris des actions de provocation et de dénigrement à « **l'encontre de Tabital Pulaaku Mali, des cadres de la communauté peule et de personnalités publiques peules, jusqu'à se vanter publiquement d'être à la base de l'interpellation d'un des Vice-Présidents de l'Association** ».

Contrairement à ce qu'avance Sékou Bolly, Tabital Pulaaku Mali affirme s'être toujours placée du côté de la République et a été de tous les combats et de tous les espaces dédiés à la Paix. « **Les fausses accusations et les honteuses menaces ne sauront la dévier du difficile, par les temps qui courent, chemin de la lutte pour la restauration de Paix, du Droit et de la Concorde entre les maliens. Le devoir de résilience nous incombe à tous, à tous les fils du Mali** », indique le communiqué. L'association a ainsi réitéré sa confiance, sa solidarité et son ferme soutien à son président Abou Sow. « **Et les éventuelles preuves fabriquées a posteriori pour manipuler l'opinion publique n'y changeront rien** », a rassuré le communiqué de Tabital Pulaaku.

Anguimé Ansama

Commémoration : Le 14 janvier, journée nationale de la souveraineté retrouvée

Le 14 janvier, jour de la manifestation populaire en réponse aux sanctions jugées « illégales, illégitimes et inhumaines » de la CEDEAO, sera désormais célébré comme la journée nationale de la souveraineté retrouvée au Mali. L'annonce a été faite le mercredi dernier par le Conseil des ministres.



Le 14 janvier 2022 restera un jour mémorable, inoubliable au Mali. C'est le jour où le peuple malien, des millions de citoyens (4 millions selon le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga) ont témoigné leur soutien aux autorités de la Transition à travers une manifestation populaire. C'était en réponse aux sanctions jugées « **illégales, illégitimes et inhumaines** » de la CEDEAO et de l'UEMOA. Ce jour-là, les Maliens ont fait échouer le plan de la CEDEAO et de l'UEMOA qui visaient à affaiblir les autorités de la Transition. C'est d'ailleurs pourquoi le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, présent au monument de l'Indépendance, avait tenu à déclarer que ce jour était un « nouveau départ » pour le Mali nouveau.

Le soldat réserviste avait ajouté que les autorités maliennes étaient plus que jamais engagées pour le respect de la souveraineté nationale, de la dignité retrouvée. « **Nous savons qu'aujourd'hui, tous les Africains, de l'intérieur comme de la diaspora suivent ce qui se passe au Mali. Nous les**

Maliens, nous pouvons être fiers de cette détermination pour la défense de notre pays. Je vous le dis et je vous le répète, dans une certaine mesure, le destin de l'Afrique se joue au Mali aujourd'hui. Les autres peuvent se servir de cet exemple du Mali », avait laissé entendre Dr Choguel Kokalla Maïga, devant des millions de Maliens très remontés contre la CEDEAO accusée d'agir aux ordres de la France.

14 janvier, journée nationale de la souveraineté retrouvée

En guise de reconnaissance au peuple malien pour son soutien, les autorités de la Transition ont décidé de faire du 14 janvier, la journée nationale de la souveraineté retrouvée. L'objectif visé à travers la commémoration de cette journée historique consiste à graver dans la conscience collective le sentiment patriotique et la capacité de résilience du Peuple malien pour l'affirmation et la restauration de sa souveraineté nationale retrouvée. « **Le Président de la Transition, Chef de l'État a décidé, lors de la session du Conseil des Minis-**

tres du 30 novembre 2022, d'instituer le 14 janvier, Journée nationale de la souveraineté retrouvée, en souvenir de la grande mobilisation contre les sanctions illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA », a-t-on précisé dans le communiqué du Conseil des ministres. A en croire le Conseil des ministres, la célébration de l'anniversaire de cette grande mobilisation est prévue le 14 janvier 2023. Elle servira à renforcer le sentiment patriotique et magnifier la souveraineté retrouvée du Mali qui repose désormais sur les trois principes définis par le Président de la Transition, conformément à la vision du Peuple malien. Ces principes sont, entre autres : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et de partenariats opérés par le Mali et la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions prises.

Anguimé Ansama

Interview : La coopération sino-africaine est une coopération amicale entre frères, selon le MAE du Mali

La coopération sino-africaine est une coopération amicale entre frères, et depuis la création du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), les relations sino-africaines ne cessent de croître, a récemment déclaré à Xinhua le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop.

La 8e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de cordialité et de fraternité à Dakar, a jeté les bases d'une nouvelle ère de coopération entre la Chine et ses partenaires africains", a indiqué M. Diop dans une récente interview à Xinhua.

Au plan de la coopération pour le développement, sur la ligne de crédit de 10 milliards de dollars annoncée par la partie chinoise, plus de 3 milliards de dollars ont été décaissés, dont près de 2,5 milliards accordés pour financer des projets prioritaires africains, a-t-il rappelé.

"La coopération sino-africaine est une coopération amicale entre frères", a martelé M. Diop. Depuis la création du FCSA, qui est une plateforme de discussion pour une plus grande coo-

pération économique entre la Chine et l'Afrique, les relations sino-africaines ne cessent de s'accroître, notamment dans les domaines économiques, industriels, agricoles et diplomatiques, a-t-il dit.

"Les réalisations d'infrastructures sont une autre illustration du partenariat mutuellement bénéfique avec la Chine", a-t-il ajouté.

Le 3 décembre, le projet hydroélectrique du barrage de Gouïna, réalisé par le groupe chinois Sinohydro, a été inauguré au Mali. Le 12 décembre, les infrastructures pédagogiques du complexe universitaire de Kabala (phase II) financées et réalisées par la Chine ont également été inaugurées au Mali.

De 2016 à 2020, l'investissement total dans les projets d'infrastructures en Afrique a atteint près de 200 milliards de dollars, d'après le livre blanc intitulé "La Chine et l'Afrique

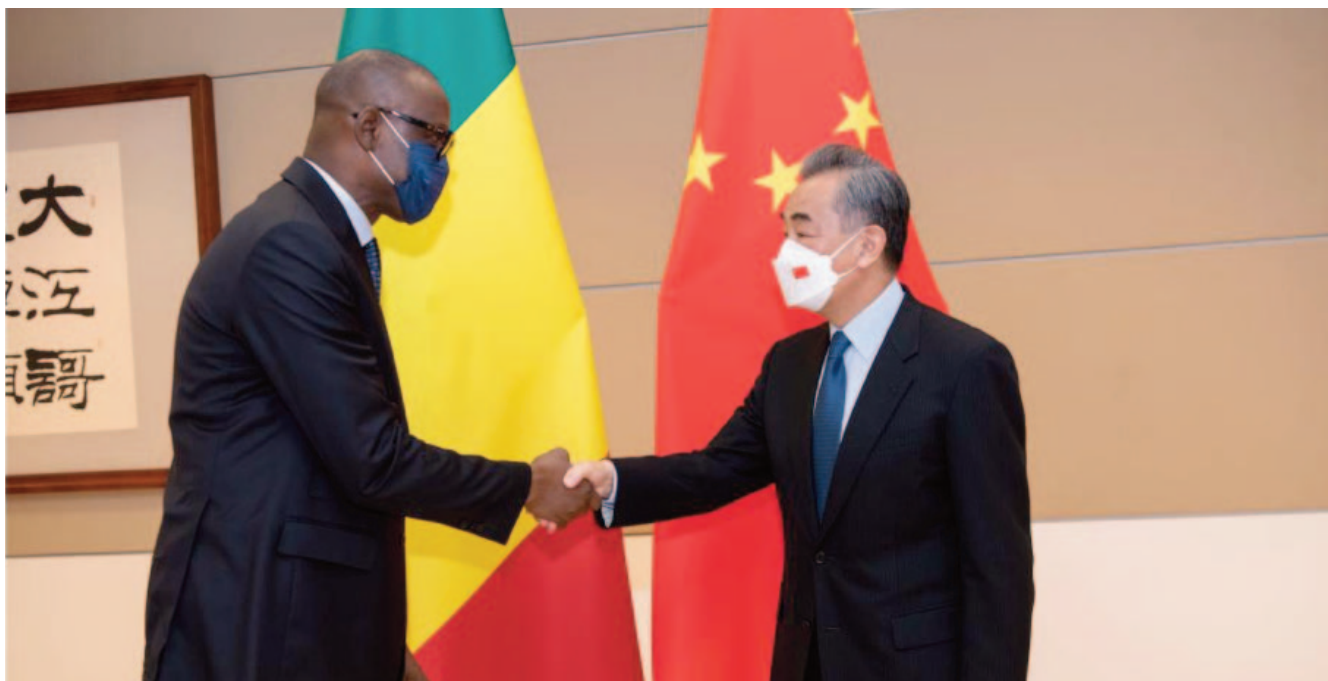
dans la nouvelle ère : un partenariat d'égalité" publié l'année dernière.

Depuis la fondation du FCSA, les entreprises chinoises ont utilisé divers fonds pour aider les pays africains à construire et à moderniser plus de 10.000 kilomètres de chemins de fer, près de 100.000 kilomètres d'autoroutes, près de 1.000 ponts et 100 ports, ainsi que 66.000 kilomètres de lignes de transmission et de distribution d'électricité. Elles ont également contribué à la construction d'une capacité installée de production d'électricité de 120 millions de kW, d'un réseau fédérateur de communication de 150.000 km et d'un service réseau couvrant près de 700 millions de terminaux utilisateurs.

A l'aube de 62 ans de relations diplomatiques ininterrompues, les relations sino-maliennes n'ont cessé de croître, à la grande satisfaction des deux peuples, a déclaré M. Diop, soulignant que le Mali restait constant quant au respect du principe d'une seule Chine, et que les liens politiques s'étaient raffermis davantage au fil du temps grâce aux échanges de haut niveau.

La partie africaine souhaite accueillir davantage d'investisseurs chinois et entend partager activement les informations sur les politiques d'investissement, les opportunités du marché et les lois et règlements à travers des mécanismes et plateformes, a-t-il ajouté. Fin

Source : Xinhua



Gestion de la transition : Le mouvement ADERCI dénonce « la cherté de la vie et l'isolement du pays »

Les responsables du Mouvement ADERCI (Alliance pour le Développement et le Renforcement de la Cohabitation d'ici et d'ailleurs) et Mali DAMBE en Marche étaient face à la presse, le 17 décembre 2022, à la Maison de la presse du Mali (Bamako) pour dénoncer la cherté de la vie au Mali et l'isolement du Mali dans le monde. Au cours de cette conférence de presse, ils ont réclamé la libération de Ousmane MAKADJI, Coordinateur du Mouvement enlevé le 15 décembre 2022 par des inconnus.

Cette conférence de presse était principalement animée par Modibo Keïta, porte-parole du Mouvement, non moins secrétaire administratif du Mouvement ADERCI. Selon lui, l'objectif de cette conférence de presse est d'éveiller la conscience de la population sur la cherté de la vie et d'évoquer l'isolement du Mali dans le monde. « Compte tenu de la situation qui prévaut dans notre pays, caractérisée par la rupture politique sociale, nous, Mouvement des Jeunes du Mali, avons organisé une conférence de presse

à la suite de laquelle notre Camarade Ousmane MAKADJI, un membre leader de notre mouvement a été injustement enlevé. Cela, suite à des incompréhensions, alors que notre objectif n'est ni d'aggraver la situation, ni de dénigrer qui que ce soit. Nous sommes uniquement animés par la volonté de réunir les forces vives de la nation afin d'attirer l'attention des plus hautes autorités sur la situation actuelle du pays dont le peuple souffre énormément d'où le slogan (ANTOROLA) ça ne va pas », a déclaré le porte-parole du Mouvement

ADERCI, Modibo Keïta. Avant de souhaiter que les jeunes hommes et femmes du Mali se réunissent comme un seul homme pour se donner la main et apporter leurs contributions à un projet de sortie de crise du Mali. Il a invité les Maliens de tout bord et de toutes les contrées à s'écouter et à se parler. « Enfin, nous réitérons notre engagement patriotique sans faille et demandons la libération sans condition de notre cher Camarade de lutte Ousmane MAKADJI », a-t-il dit.

Répondant aux questions des journalistes, le conférencier, Modibo Keïta, a fait savoir qu'aux dernières nouvelles, le coordinateur de leur Mouvement, Ousmane MAKADJI, serait au camp I de Bamako. A cet effet, il a indiqué qu'il y aura la constitution des avocats pour obtenir la libération de leur camarade. Par ailleurs, il a souhaité la liberté d'expression au Mali, la cohabitation et le cousinage à plaisanterie (Sinankouya) au Mali. Enfin, le conférencier Modibo Keïta a précisé que la génération présente a hérité du Mali et elle doit le léguer à la génération future en bon état.

Sogodogo
Source : Le Républicain



Suivi de la mise en œuvre de l'accord de paix : La médiation internationale appelle les parties maliennes à la retenue



La Médiation internationale a appelé les parties maliennes signataires de l'accord de paix issu du processus d'Alger, à s'abstenir de toute déclaration qui risque de porter atteinte aux efforts inlassables d'instaurer un climat de confiance. Tel est l'essentiel du compte rendu de la réunion par visioconférence faite le 14 décembre dernier ; compte rendu que nous vous proposons ici en intégralité.

Communiqué de la médiation internationale
Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, la médiation internationale a tenu, le 14 décembre 2022, une réunion par visioconférence, à l'invitation de l'Algérie, en sa qualité de cheffe de file de la médiation internationale.

Cette réunion a été l'occasion de procéder à une évaluation lucide de l'état actuel du processus de mise en œuvre de l'Accord, qui a connu une dynamique encourageante à la faveur de la tenue, à Bamako du 1er au 5 août 2022, de la réunion de niveau décisionnel sur certains aspects de l'Accord, ainsi que de la session de haut niveau du Comité de Suivi de l'Accord (CSA), le 2 septembre 2022, sous la présidence de M. Ramtane Lamamra, Ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger de la République algérienne démocratique et populaire, avec un ac-

cent particulier sur l'importance et la nécessité de l'engagement de toutes les parties maliennes à aller de l'avant dans la poursuite de ce processus.

La réunion a permis de mettre en exergue, encore une fois, la place axiale de l'Accord dans le processus de stabilisation du Mali tel que reflétée à travers ses quatre piliers.

Les membres de la médiation internationale ont, également, eu un échange sur les raisons ayant conduit à la suspension des travaux de la 47e session du CSA, qui ont débuté le 29 novembre 2022. Ils ont déploré ce développement qui va à contre-sens de l'élan positif enregistré ces derniers mois, y compris les efforts en cours pour l'opérationnalisation de la Commission ad hoc en vue de parachever les discussions sur la chaîne de commandement et l'intégration des hauts cadres des Mouvements en vue du lancement du DDR global dans les meilleurs délais. Les membres de la Médiation internationale ont également échangé sur le dernier communiqué de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA).

Soulignant la responsabilité première qui incombe aux parties maliennes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, Gouvernement et Mouvements, dans l'avancement de la mise en œuvre de l'Accord, les membres de la mé-

diation internationale ont lancé un appel solennel à ces parties à ne ménager aucun effort pour favoriser un climat de confiance et de respect mutuels et à faire preuve, de manière urgente et sincère, d'un engagement résolu sur la voie de la réalisation des objectifs assignés à l'Accord, notamment la paix, la sécurité, le développement et la réconciliation au Mali. La Médiation internationale a appelé les parties maliennes à s'abstenir de toute déclaration qui risque de porter atteinte aux efforts inlassables d'instaurer un climat de confiance. Cet engagement est d'autant plus nécessaire que la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines localités du pays reste extrêmement fragile et le contexte politique interne demeure marquée par la conduite de plusieurs processus décisifs, y compris l'élaboration d'une nouvelle constitution, le DDR et la mise en œuvre des projets de développement, avec l'aide de la communauté internationale.

Dans ce sillage, les membres de la médiation internationale ont réitéré leur soutien au Mali et rappelé qu'ils se tiennent aux côtés des parties signataires de l'Accord pour favoriser une mise en œuvre diligente et de bonne foi des dispositions pertinentes de cet instrument. Ils ont, ainsi, insisté sur la nécessité de la reprise rapide des travaux du CSA qui constitue un cadre idoine permettant de procéder aux évaluations requises et de convenir des actions concrètes à entreprendre pour faire avancer la mise en œuvre de l'accord.

La Médiation internationale a réaffirmé sa détermination à poursuivre vigoureusement ses efforts. A cet égard, elle a encouragé l'Algérie, en sa double qualité de Présidente du CSA et de Cheffe de file de la Médiation internationale, à prendre les initiatives nécessaires pour aider à répondre aux attentes légitimes du peuple malien de voir l'Accord produire des résultats probants, notamment en termes de sécurité, de stabilité et de développement durables.

Source : Bamada.net

Biennale artistique et culturelle : Un patrimoine en péril

Grande manifestation de l'art et de la culture datant de 43 ans, la Biennale, dans sa forme initiale, est à l'arrêt depuis l'édition 2010 à Sikasso. Alors que l'organisation de l'édition spéciale de 2017 avait suscité l'espoir de sa relance, elle n'a pas été pérennisée. Faisant craindre la disparition de cet événement qui regroupait durant 10 jours à Bamako ou dans une capitale régionale les populations du Mali.



A Sévaré, depuis 2012, avec son sourire et sa main levée en guise de salutation, la statue de la Biennale artistique et culturelle attend toujours l'organisation de l'événement qui a nécessité sa construction. Après Bamako (2003), Ségou (2005), Kayes (2008) et Sikasso (2010), le Président Amadou Toumani Touré fondait l'espoir de finir son deuxième mandat avec une Biennale en 2012 dans sa ville natale, Mopti. Tel n'a pas été le cas. « Les événements politico-sécuritaires de 2012 ont fait que la Biennale qui devait se tenir à Mopti n'a pas pu être organisée », regrette Alamouta Dagnoko, Directeur national de l'Action culturelle, structure chargée de l'organisation de la rencontre.

En 2017, « pour promouvoir le dialogue interculturel et intercommunautaire, la cohésion sociale et l'unité nationale », le ministère de la Culture avait initié une édition spéciale qui, pour diverses raisons (dont des « politico-sé-

curitaires encore », regrettent les acteurs culturels), n'ont pas permis de mettre en œuvre l'initiative.

Brassage

Alors que le pays est toujours confronté à l'instabilité politique et à la crise sécuritaire, la crainte de voir disparaître la manifestation culturelle d'envergure nationale qui permettait depuis 1979 de « favoriser le brassage et l'interpénétration des populations et de contribuer à l'émergence d'une culture de paix et de citoyenneté », s'installe.

Elle inquiète d'autant plus que, sur l'aspect contenu artistique, la Biennale était une source d'émulation des savoirs culturels maliens. Elle mettait en compétition l'ensemble des régions du pays et le District de Bamako dans une large gamme de disciplines artis-

tiques et culturelles : danse traditionnelle, orchestre, pièce de théâtre, ballet, ensemble instrumental traditionnel, orchestre moderne, exposition d'œuvres d'art, chœur, solo de chant, etc.

Ces compétitions entre les formations artistiques, les artistes et créateurs des différentes localités du Mali ont permis la création et la promotion de plusieurs orchestres locaux et nationaux : le Kanaga de Mopti, le Super Biton de Ségou, le Diaba de Tombouctou, le Kene Star de Sikasso... En outre, l'initiative a révélé de nombreux artistes maliens qui ont ensuite acquis une renommée internationale, entre autres Ali Farka Touré, Abdoulaye Diabaté, Oumou Sangaré, Babani Koné, Tata Bambo Kouyaté, Haïra Arby ou encore Kandia Kouyaté.

Relance

L'idée de l'événement, elle-même, vient, de la Semaine nationale de la jeunesse initiée en 1962 par le Président Modibo Keita. « Deux ans après l'indépendance, le Président Modibo Keita, ayant vu l'importance, la nécessité et le rôle du patrimoine culturel national dans la conscientisation, a créé la Semaine nationale de la jeunesse, qui a existé jusqu'en 1968, année où il a été évincé du pouvoir. C'est de l'idée de ces manifestations qu'est née celle de la Biennale, créée par un arrêté en 1979 », raconte M. Dagnoko.

Le Directeur national de l'Action culturelle, pour avoir assisté « deux fois à l'arrêt puis à la relance de la Biennale (de 1968 à 1970 et de 1990 à 2003) », est optimiste quant à une « très prochaine reprise » de l'activité. « Nous sommes dans la perspective que la Biennale sera peut-être organisée en 2023. Je ne saurais le dire aujourd'hui avec exactitude, mais nous sommes dans la posture de faire en sorte que cet événement, qui est un bien commun, une institution nationale, reprenne le plus tôt possible », assure le Directeur.

Si elle devait se tenir, ajoute-t-il, c'est sera à Mopti qui détient aujourd'hui le témoin de la Biennale. Selon Yacouba Poudiougou, de la Jeunesse régionale de Mopti, « toute la région l'attend avec impatience et ne perd pas espoir ». Tout comme la statue de la Biennale artistique et culturelle de Sévaré qui, malgré 10 ans d'attente, ne perd pas son sourire.

Source : Journal du Mali

En Gambie : Une tentative de putsch qui n'a pas révélé tous ses secrets



L'annonce d'un putsch manqué en Gambie suscite des interrogations. Le pays n'est toujours pas à l'abri d'une déstabilisation due à l'absence de réformes.

Au lendemain de l'annonce d'une tentative de coup d'Etat en Gambie, le gouvernement affirme que la situation est sous contrôle. Les autorités de Banjul appellent les populations et les membres des corps diplomatique et consulaire à poursuivre leurs activités normales. Quatre soldats ont été arrêtés ce mercredi (21.12.2022) d'après les informations officielles. Des recherches sont en cours pour retrouver trois autres individus présentés comme étant des complices. Malgré tout, l'annonce d'un complot contre l'Etat gambien soulève de nombreuses questions.

ENCORE DES ZONES D'OMBRE

Qui a intérêt à porter un coup d'arrêt à la jeune expérience démocratique de la Gambie ? Le pays, dirigé pendant 22 ans par l'ancien président Yahya Jammeh, a accédé à une vie démocratique en 2017, avec l'arrivée au pouvoir

d'Adama Barrow, réélu pour un second mandat il y a un an.

Un changement soutenu par la sous-région. La Cédéao dispose ainsi encore d'une force, l'Ecomig, présente à Banjul et dont le mandat est renouvelé pour un an à compter du 1er janvier 2023.

Des avis de Gambiens recueillis sur place reflètent en tout cas la crainte de voir le pays basculer dans l'instabilité.

"Les coups d'Etat sont généralement déclenchés pour des raisons économiques, politiques ou l'oppression et nous avons vu presque tous ces problèmes émerger parce que le coût de la vie est élevé et que la corruption est endémique."

"Je remercie Dieu que cela n'ait pas abouti. Ce n'est jamais une bonne chose de tenter de renverser un gouvernement par un coup d'Etat parce que nous savons tous comment se terminent les coups d'Etat."

"En tant que citoyen, je condamne totalement ces coups de force militaire. C'est anticonstitutionnel et antidémocratique donc nous ne le soutenons pas. Les personnes les plus touchées sont à nouveau les pauvres."

DES ESPOIRS EN ATTENTE

L'ère démocratique inaugurée en 2017 s'est en effet accompagnée de l'espoir d'une vie meilleure. Ceci devait se traduire dans des réformes, notamment militaires et institutionnelles.

Des réformes qui tardent toutefois à se mettre en place. La déception est renforcée par l'impunité face à la corruption. "Une nouvelle Constitution avait été suggérée dès la chute du président Yahya Jammeh. Tout a été fait, on a eu une nouvelle Constitution et après, les intérêts politiques ont primé sur la mise en place d'un cadre juridique. Deuxième chose, il y a eu beaucoup de crimes qui ont été commis, jusqu'à présent, aucune action juridique n'a été engagée. Maintenant, on voit que des militaires d'un rang très bas – parce que le plus gradé des personnes arrêtées est un sergent – se sont mis à fomenter un coup. Cela montre à quel point, le chaos a même atteint l'armée !", explique Pape Ibrahima Kane, politologue et expert au bureau ouest-africain de l'ONG Osiwa.

Par ailleurs, l'ex-président Yahya Jammeh, en exil en Guinée Equatoriale, continue d'influencer la politique gambienne. Le politologue Pape Ibrahima Kane se montre déçu par la gestion faite de la situation en Gambie par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). "Le voisin sénégalais est là, il a son armée sur place et a un œil sur la situation. Mais qu'a fait la Cédéao ? Dès l'instant qu'Adama Barrow s'est installé au pouvoir et a commencé à diriger, la Cédéao est passée à autre chose !", regrette l'expert. Un coup d'Etat déjoué en Gambie donc. De quoi convaincre davantage la Cédéao dans son idée de création d'une force régionale pour intervenir en cas de putsch. Mais une initiative qui risque de se heurter très vite au manque de stratégie et de financement.

Source : DW

RDC : « Au-delà de la fin de l'embargo sur les armes, le pays doit surtout se doter d'une armée digne de ce nom »

Pour les autorités congolaises, le renouvellement par le Conseil de Sécurité de l'ONU du mandat de la MONUSCO pour un an et la levée de l'obligation de notification des fournisseurs de matériel militaires à Kinshasa, c'est un peu une victoire diplomatique. Mais comme le souligne Jean-Claude Mputu, politologue et porte-parole de la plateforme d'ONG Le Congo n'est pas à vendre, le défi pour le gouvernement, c'est doter le pays d'une armée digne de ce nom. Analyse.



Au lendemain de l'annonce du vote par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution mettant fin à l'exigence de notification d'achat d'armes et matériels militaires pour la République Démocratique du Congo, nos confrères de Radio Okapi, radio d'informations indépendante basée en RDC, soulignent que la plupart des journaux parus à Kinshasa, la capitale congolaise, s'intéressent à cette actualité. C'est dire si l'événement est d'importance, même si dans le fond, cette décision ne règle pas le défi auquel le pays doit faire face : se doter d'une armée digne de ce nom.

UNE VICTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA RDC

Le Conseil de sécurité a en effet procédé au

vote de la résolution 2667, relative à la levée de la mesure d'exigence de notification d'achat d'armes et matériels militaires, en vertu du régime de sanctions 1533 contre la RDC. Dans un communiqué, le gouvernement congolais a immédiatement salué l'adoption de cette résolution. « Cette résolution approuvée à l'unanimité par les Membres du Conseil de sécurité des Nations Unies, peut-on lire dans ce communiqué, vient ainsi réparer une injustice qui empêchait notre pays de se doter librement d'équipements militaires devant permettre aux Forces armées de la RDC d'avoir les capacités nécessaires à défendre la patrie face notamment à l'agression Rwandaise sous couvert du mouvement terroriste M23. »

Dès 2003, et la mise sur pied d'un gouvernement de transition (2003-2006), toutes les livraisons d'armes à la RDC nécessitaient une

approbation des Nations unies. A partir de 2008 et la fin de l'embargo sur les armes, les fournisseurs d'armement et de matériels militaires étaient soumis à un régime de notification et devaient effectuer une déclaration au Comité des sanctions des Nations unies, pour tout envoi d'armes et de matériels connexes sur le territoire congolais. Au fil du temps, ce régime va connaître de nombreux assouplissements.

Avec le soutien de la France, la Chine, la Russie et les pays africains actuellement membres du Conseil de sécurité des Nations unies (Kenya, Gabon et Ghana), la RDC a demandé un amendement de ce régime de sanctions qu'elle dénonce depuis de nombreuses années. Une demande rejetée notamment par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Une décision qui a sans doute cristallisé le mécontentement

tement qui a donné lieu aux manifestations l'été dernier contre la MONUSCO, la mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC.

Et pour accentuer la pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies, la diplomatie congolaise s'est mise en branle. L'un des arguments avancés par le gouvernement congolais étant la nécessité pour son armée de se ravitailler en armes et matériels militaires. Il est vrai que la situation sécuritaire dans l'Est du pays reste très préoccupante, en particulier la rébellion du M23 à l'origine de nombreux massacres et de déplacements massifs de populations.

Au début de ce mois, le vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères congolais, Christophe Lutundula, a rencontré plusieurs délégations de pays membres du Conseil – France, Gabon, Belgique et Chine –, sur cette question du régime de notification. Pour le ministre congolais des Affaires étrangères, le régime des sanctions, adopté en 2004, à l'époque où le pays était divisé en trois entités dirigées par trois gouvernements, dont deux rebelles, n'est plus justifié depuis les élections de 2006 et l'unification de la RDC. Et c'est cette offensive diplomatique qui a conduit à la levée de ce régime de notification.

LE RETRAIT DE LA MONUSCO N'EST PAS UNE PRIORITÉ

Pour le politologue congolais Jean-Claude

Mputu, par ailleurs porte-parole de la plateforme d'ONG « Le Congo n'est pas à vendre », cette « résolution sur les armes est une bonne chose, car comme dit le gouvernement, elle facilite le processus d'achats d'armes. Mais dans le même temps, ajoute-t-il, elle vient enlever un prétexte au gouvernement, qui ne dira plus : on n'avait pas les moyens d'équiper nos forces armées pour combattre les différents groupes rebelles. Maintenant qu'elles peuvent s'armer librement, c'est aux autorités de montrer qu'elles sont capables d'équiper valablement les forces de défense et de sécurité, et surtout de construire une armée digne de ce nom. »

En novembre dernier, les autorités congolaises avaient en effet peu apprécié les déclarations du président burundais Evariste Ndayishimiye. Au cours d'une réunion au Kenya sur le processus de paix et de sécurité en RDC, le président burundais, par ailleurs président en exercice de la Communauté d'Afrique de l'Est, avait déclaré que la force régionale de maintien de la paix resterait dans le pays « jusqu'à ce que le gouvernement de la RDC se constitue une armée et une police qui sera protectrice de tout le monde. »

Autre décision du Conseil de sécurité, le renouvellement pour un an, du mandat de la MONUSCO, sa force de maintien de la paix. Une décision qui peut surprendre compte tenu du niveau d'impopularité de la MONUSCO en RDC, en particulier dans l'Est du pays. D'ailleurs, selon le politologue congolais Jean-Claude

Mputu, des manifestations isolées ont eu lieu à Butembo, dans le Nord-Kivu, à la suite de cette annonce. « Mais d'une manière générale, ajoute-t-il, les gens restent assez circonspects, parce qu'ils se disent que la MONUSCO n'a pas produit de résultats. Et malgré les manifestations de ces derniers mois, le Conseil de sécurité renouvelle son mandat. » L'été dernier en effet, de violentes manifestations ont eu lieu dans l'Est du pays, pour réclamer le départ de la MONUSCO, avec à la clé plusieurs dizaines de morts, dont des soldats de la force des Nations unies.

Pour les populations de la région, il est absurde d'entendre dire que la MONUSCO est là pour protéger les civils, alors que les massacres et les assassinats meurtrissent la région depuis des années, sans qu'elle n'intervienne. Selon le politologue congolais Jean-Claude Mputu, « la MONUSCO n'allait pas arrêter le processus du jour au lendemain, quand bien même le gouvernement a demandé un retrait. » S'agissant justement de ce retrait, s'il reste à l'ordre du jour, il ne constitue pas une priorité pour les autorités de Kinshasa. « Si le retrait doit se faire, souligne Jean-Claude Mputu, c'est d'un commun accord. Comme le dit la résolution, il faut qu'un certain nombre de critères soient remplis du côté des Nations unies et du gouvernement. »

Source : TV5MONDE



Patrice Motsepe : « Beaucoup de pays africains doivent apprendre du Maroc »

Le Maroc a fait la fierté de l'Afrique lors de la Coupe du monde Qatar 2022. Les Lions de l'Atlas ont également montré la voie aux pays africains en se hissant en demi-finales. Une première dans l'histoire de la compétition. Une performance saluée par le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe.



Pour jeter la lumière sur les performances des équipes africaines au Mondial le patron de la CAF a accordé une interview à la MAP. Selon lui, « beaucoup de pays africains doivent apprendre du Maroc qui a su donner l'intérêt nécessaire au sport, particulièrement le football, grâce au leadership visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui ne cesse de soutenir ce sport au niveau national ».

«Je veux ainsi exprimer ma profonde gratitude

à SM le Roi Mohammed VI, aux joueurs marocains et à la Fédération royale marocaine de football (FRMF), pour avoir rendu les Marocains et les Africains fiers», a fait savoir Patrice Motsepe. Concernant l'avenir du football africain, le dirigeant sud-africain a estimé qu'il s'annonce extrêmement radieux. «Il faut se concentrer sur les aspects positifs du football, un jeu qui rassemble les peuples, quelles que soient leurs origines, leurs ethnies ou leurs religions»

Patrice Motsepe a, à cet égard, soutenu que «l'Afrique a réalisé des progrès significatifs qui devraient garantir que le football africain soit autonome et compétitif à l'échelle mondiale. Cela se reflète en partie dans les performances exceptionnelles du Maroc, mais aussi du Sénégal, du Cameroun, de la Tunisie et du Ghana lors du Mondial. Nous devons nous inspirer de ces pays».

Source : Afrique Sports



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les discussions avec vos collaborateurs ralentissent votre activité. Fixez des limites. Cette situation pourrait vous pénaliser. Les conditions de travail ne sont pas les meilleures. Saturne en Capricorne vous fatigue. Vos tâches sont répétitives !

Ce sont encore les coups de tête qui dominent la trésorerie. Ils sont nombreux et sur des petits articles. Les frais peuvent commencer à grimper. Il est indispensable de freiner ces dépenses répétées. Des regrets sont possibles sur un achat important.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Une nouvelle organisation dans votre activité vous demandera plus de travail que d'habitude. Vous devrez reprendre certains dossiers, vous adapter à des outils différents. Ce défi vous stimulera, car vous y verrez l'occasion de démontrer vos compétences.

Vous râlerez, car l'argent que l'on vous doit, malgré les promesses, ne sera toujours pas sur votre compte. Vous aurez beau envoyer un message de rappel, en y mettant les formes, vous n'aurez aucune réponse, ce qui vous plongera dans l'inquiétude.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous faites face à une concurrence assez rude, mais cher natif, il vous en faut plus pour vous effrayer. Cependant, méfiez-vous des coups bas ou des rumeurs que l'on colporte dans votre dos. Ne prêtez pas attention aux jaloux, parce que oui, il y en a.

Côté finances, vous devriez faire chauffer la carte de crédit aujourd'hui. Dépenses pour les enfants, frais scolaires ou dépenses pour des loisirs, il y a des sorties d'argent et vous pensez au pire. Dès ce soir, vous mettez votre nez dans vos comptes.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans votre travail, vous vous sentez plus posé, plus réfléchi. Saturne vous amène une maîtrise de vous-même bien appréciable. Vous ressentez de la persévérance et de la détermination, deux qualités indispensables à toute réussite professionnelle.

Des questions d'argent pourraient venir contrarier votre relation si vous êtes en couple, avec peut-être des disputes. D'une manière générale, vos finances vous procurent quelques soucis aujourd'hui. Des événements imprévus risquent d'en être la cause.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les activités sont enrichissantes. Un projet peut être lancé. Il peut demander de communiquer. Prendre la parole dans une réunion est possible. Lancez-vous, prenez la parole. Vos idées peuvent être très intéressantes ! Votre créativité est la bienvenue.

Privilégiez les tarifs bas ou les soldes. Vous vivez au-dessus de vos moyens. Cette situation pourrait ne pas durer. Votre compte ne tarde pas à être dans le rouge. Le hasard risque de s'en mêler. Les paiements importants peuvent tomber tous à la fois.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Toutes en Capricorne, un signe ami et super bossueur, cinq planètes seront alliées à 100 %. Actif dans votre activité professionnelle, vous serez aussi connecté aux bonnes personnes. Positif, vous marquerez des points, ce qui favorisera votre avancée.

Ce serait mal vous connaître que d'imaginer que Mars vous fera oublier la prudence la plus élémentaire en matière de finances. Bien au contraire, cette planète vous motivera pour voir loin, anticiper et vous garder de dépenses inutiles et fastueuses.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un bon relationnel c'est une valeur ajoutée à votre savoir-faire et à votre professionnalisme. Ne vous privez pas, vous avez des compétences, faites-les valoir. Ce n'est pas prétentieux de votre part cher Balance, vous avez du potentiel. Mieux vaut que vous fassiez des placements sûrs qu'oser faire des paris risqués ou perdus d'avance. D'autant plus qu'aujourd'hui, vous accueillez une bonne nouvelle, une belle rentrée d'argent vous permet de faire de nouveaux projets d'avenir.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les relations professionnelles risquent d'être un peu perturbées, à cause du mauvais transit de votre Lune. Une incompatibilité d'humeur pourrait même se faire sentir avec certains de vos collègues, ne provoquez pas trop de discussions aujourd'hui !

Toutes ces planètes dans le signe du Capricorne vous amènent une maîtrise parfaite de vos actes, et cela dans plusieurs domaines de votre vie. Les finances en font partie, et votre détermination du moment n'a d'égale que votre clairvoyance.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les tâches sont menées dans une atmosphère spéciale. Vous réalisez que la désorganisation est pénalisante. L'activité se déroule dans une ambiance décousue. Il y a peu de communication avec vos collègues. La fatigue peut s'accumuler avec le stress.

Vous ne songez pas spécialement à l'argent. Vous n'en manquez pas et de toute façon, vous le dépensez rapidement. Faire plaisir à vos proches est votre péché mignon ! Des articles de voyage peuvent vous plaire. Il y a peu de stress face à ces dépenses !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Saturne aura pour vous des recommandations professionnelles bien précises et vous n'aurez pas de temps à perdre dès ce début de semaine. Vous continuerez à progresser, à bétonner votre expérience, donc à bosser dur pour montrer ce que vous vaudrez.

Vos finances seront à la une avec un point précis à faire sur votre situation et les moyens dont vous disposerez. Vous examinerez vos factures, vos crédits, vos abonnements, tout devra être passé au crible et ajusté, afin de ne pas être pris au dépourvu.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Il y a de véritables enjeux professionnels, vous devrez réfléchir rapidement, mais surtout très efficacement. Cher natif, les planètes vous conseillent, pour chaque situation d'adopter le bon réflexe. Ne restez pas les bras croisés, agissez !

Lorsque vous devez payer certaines dépenses, vous pensez systématiquement à votre compte bancaire et ça vous donne quelques frissons. C'est pourquoi, prenez le temps de faire vos comptes, ça vous évitera une catastrophe. Vous êtes averti.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre travail est toujours bien favorisé par ce superbe stellium, qui influe sur votre personnalité. Votre persévérance et votre détermination vous aident dans votre volonté de réussite, et vous parvenez à un résultat au-delà de vos espérances !

Vous êtes dynamique aujourd'hui et vos réactions sont vives, mais toujours excellentes. Cela vous permet de rebondir rapidement concernant l'état de vos finances, qui pourraient laisser à désirer. Vous avez un peu exagéré les dépenses ces derniers temps.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p> | <p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p> | <p>Plus de 1000 personnes participent au Sommet de la CEDEAO</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p> | <p>Le Mali s'assume : Le Sommet de la CEDEAO</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p> |
| <p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p> | <p>Le Mali s'assume : Le Sommet de la CEDEAO</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p> | <p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ!</p> | <p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p> |

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23